

## Termes de référence (TdR)

### **LRPS-2025-9199673 Consultation technique pour le renforcement des services EAH (Eau, Assainissement et Hygiène / WASH : Water, Sanitation and Hygiene) dans les Établissements de Soins de Santé (ESS)**

|                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Titre</b>           | Consultation technique pour le renforcement des services EAH (Eau, Assainissement et Hygiène) dans les Établissements de Soins de Santé (ESS)                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Section</b>         | UNICEF Maroc –Section Santé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Emplacement:</b>    | Rabat, Maroc avec des missions sur le territoire national selon les besoins et les demandes du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'UNICEF.<br>Dans le cas d'une entreprise internationale, le consultant national doit effectuer 100 % son travail au Maroc. Le chef d'équipe international devra effectuer un Travail à distance avec 2-3 missions au Maroc (8 à 12 jours au total). |
| <b>Type de contrat</b> | Contrat de service                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Durée:</b>          | 60 jours ouvrables 3 mois (à temps partiel)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Date de début:</b>  | Octobre 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## Table des matières

|      |                                                                                            |    |
|------|--------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.   | Contexte et justification .....                                                            | 3  |
| 2.   | Objectifs et portée des travaux.....                                                       | 3  |
| 3.   | Livrables attendus et calendrier .....                                                     | 3  |
| 3.1. | Lot de livrables 1.....                                                                    | 3  |
| 3.2. | Lot de livrables 2.....                                                                    | 4  |
| 3.3. | Lot de livrables 3.....                                                                    | 5  |
| 3.4. | Lot de livrables 4.....                                                                    | 6  |
| 3.5. | Consolidation des livrables et du calendrier prévu .....                                   | 7  |
| 4.   | Portée de la mission.....                                                                  | 9  |
| 5.   | Supervision et coordination .....                                                          | 9  |
| 6.   | Qualifications souhaitées, connaissances spécialisées ou expérience .....                  | 10 |
| 7.   | Dossier de soumission.....                                                                 | 11 |
| 8.   | Méthodologie d'évaluation des offres .....                                                 | 12 |
| 9.   | Autres clauses : langage de la loi sur l'affaire publique d'exécution de la sécurité ..... | 14 |
| 10.  | Procédure pour la soumission des propositions.....                                         | 14 |

# 1. Contexte et justification

L'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) dans les établissements de soins de santé (ESS) représentent des conditions essentielles à la réalisation des objectifs nationaux de santé, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD 3 et 6). Ces services sont indispensables pour améliorer la qualité des soins, assurer la sécurité sanitaire des patients et des professionnels, et renforcer la prévention et le contrôle des infections dans les structures de santé.

En 2019, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a adopté la résolution WHA72.7, invitant les États membres à évaluer les services eau, assainissement et hygiène dans les ESS, à établir et appliquer des normes minimales adaptées au contexte national, et à les intégrer dans les systèmes de réglementation et d'accréditation. En réponse à cette résolution, le Maroc s'est engagé dans une démarche active de renforcement des services EAH en milieu de soins.

Dans ce cadre, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale avec l'appui technique de l'UNICEF et le financement de l'USAID a réalisé en 2022-23 une évaluation nationale des services EAH dans les ESS qui a révélé une disparité dans l'accès et la disponibilité de ces services entre les régions et entre les milieux de résidence urbain et rural, et en 2023-24 un projet de normes nationales minimales pour ces services.

Afin de continuer la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation, une consultation technique est sollicitée pour accompagner le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale dans la réalisation de trois composantes clés visant la planification, le suivi et l'amélioration des services EAH en milieu de soins.

## 2. Objectifs et portée des travaux

L'objectif de la consultation est d'apporter un appui technique au MSPS pour finaliser et diffuser les normes minimales EAH, élaborer un plan stratégique national d'amélioration des services EAH, adapter et tester le guide WASH FIT, et contribuer à la mise en place du système de surveillance.

## 3. Livrables attendus et calendrier

### 3.1. Lot de livrables 1

#### **Objectif spécifique**

- Finaliser et diffuser les normes minimales EAH applicables aux ESS.

#### **Tâches du consultant (e)**

- 1- Réaliser des entretiens avec les différentes parties prenantes pour collecter leur feedback sur la version actuelle ;
- 2- Compléter et ajuster les normes nationales minimales des services EAH, en tenant compte des spécificités des différents niveaux de soins (ESSP et ESSP avec module d'accouchement, réseau hospitalier) dans les deux secteurs publics et privés et en incluant les besoins spécifiques de la population vulnérable.

- 3- Préparer les supports techniques, organiser et animer un atelier de validation des normes et du format de leur présentation afin d'en faciliter la diffusion et l'appropriation avec les parties prenantes.
- 4- Finalisation et soumission de la version définitive des normes nationales minimales WASH dans ESS, en intégrant les recommandations issues de l'atelier de validation.
- 5- Lors de la finalisation des normes nationales minimales EAH applicables aux établissements de santé, le consultant veillera à ce que les considérations relatives à la résilience climatique soient systématiquement intégrées. Cela comprend l'élaboration de normes fondées sur l'évaluation des risques et tenant compte des aléas climatiques tels que la rareté de l'eau, les inondations, les vagues de chaleur et les événements météorologiques extrêmes, conformément aux évaluations nationales des risques climatiques. Il s'agira également d'intégrer des normes relatives à l'utilisation durable des ressources, favorisant l'efficacité de l'utilisation de l'eau, la réutilisation sûre des eaux et l'adoption de technologies à haute efficacité énergétique. Des mesures visant à renforcer la résilience des infrastructures, telles que la protection contre les inondations, la collecte des eaux de pluie, le stockage de secours de l'eau et des systèmes d'assainissement résilients, devront être prévues. Enfin, des exigences en matière de préparation opérationnelle, y compris la planification d'urgence et la continuité des services EAH en cas de perturbations liées au climat, devront être intégrées.

#### **Livrables**

- Livrable 1.1 : Rapport de synthèse des entretiens réalisés pour la collecte des données.
- Livrable 1:2 : Les supports techniques préparés pour l'atelier version ppt. et word.
- Livrable 1 : 3 : Rapport de l'atelier de validation.
- Livrable 1 : 4 : Version finale des normes minimales WASH dans les ESS.

### **3.2. Lot de livrables 2**

#### **Objectifs spécifiques**

- Adapter, valider et disséminer le guide de l'OMS- UNICEF WASH FIT, et contribuer au renforcement des capacités du Ministère de la Santé sur l'utilisation et la mise en œuvre du WASH FIT.

#### **Tâches du consultant (e)**

- 1- Adapter le guide de l'OMS-UNICEF WASH FIT (dernière version), au contexte national.
- 2- Lors de l'adaptation de l'outil WASH FIT de l'OMS-UNICEF au contexte national, le consultant veillera à ce que les dimensions relatives à la résilience climatique soient intégrées dans l'ensemble des critères d'évaluation et dans le cadre de planification des actions. Cela comprend l'intégration de questions d'évaluation des risques climatiques, l'examen du niveau de préparation des établissements face aux aléas climatiques et l'inclusion de mesures d'amélioration pertinentes dans le processus de notation et de hiérarchisation des priorités. La version adaptée du WASH FIT devra permettre aux établissements d'identifier les vulnérabilités liées aux impacts du climat, de définir des actions ciblées d'atténuation et d'adaptation, et de suivre les progrès réalisés dans le renforcement de leur résilience au fil du temps.
- 3- Préparer les supports techniques, organiser et animer un atelier de validation du guide avec les parties prenantes.
- 4- Finaliser et soumettre de la version définitive du guide.

- 5- Contribuer à l'élaboration des supports pédagogiques et à l'animation de l'atelier de la formation. Le Ministère de la Santé organisera une formation de formateurs pour le personnel du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale afin de renforcer ses capacités sur l'utilisation de WASH FIT.
- 6- Appuyer l'implantation de l'approche WASH FIT dans un échantillon de 7 établissements de santé (1 CHU, 1 CHR, 1 CHP et 4 ESSP). Le consultant avec les formateurs formés doit réaliser des formations pour chacun de ces ESS sur l'approche WASH-FIT, élaborer un plan d'action de mise à niveau des services WASH au sein de ces établissements, tester et mettre en place les outils de suivi et évaluation (composante 3).

### **Livrables**

- Livrable 2.1 : Version provisoire adaptée du guide WASH-FIT.
- Livrable 2.2 : Rapport de l'atelier de validation.
- Livrable 2.3 : Version finale du guide WASH FIT dans les ESS adapté au contexte marocain.
- Livrable 2.4 : Supports pédagogiques et rapport de la formation.
- Livrable 2.5 : Rapport des réunions d'implantation de l'approche dans l'échantillon des ESS.
- Livrable 2.6 : Rapport des formations sur l'approche WASH FIT dans les 7 ESS.
- Livrable 2.7 : Sept plans de mise à niveau des services WASH dans les ESS.

## **3.3. Lot de livrables 3**

### **Objectif spécifique**

Elaborer, tester et valider un système d'information pour le suivi et l'évaluation des services WASH dans les ESS.

### **Tâches du consultant (e)**

- 1- Répertorier un panorama d'indicateurs de suivi et évaluation des services EAH dans les ESS en se basant sur le JMP.
- 2- Développer en concertation avec les parties prenantes les outils de suivi et évaluation pour le système d'information des services EAH dans les ESS (national, régional et local).
- 3- Le système de suivi et d'évaluation devra inclure un ensemble d'indicateurs spécifiques à la résilience climatique permettant d'évaluer la capacité des établissements de santé à anticiper, résister et s'adapter aux aléas climatiques. Ces indicateurs devront être directement liés aux normes résilientes au climat définies dans la composante 1 et couvrir des aspects tels que la robustesse des infrastructures, la gestion durable des ressources en eau, la performance des systèmes d'assainissement et la préparation opérationnelle face aux événements météorologiques extrêmes. Ils devront permettre de suivre les progrès dans le temps et de soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes pour améliorer la résilience aux niveaux des établissements, régional et national.
- 4- Organiser et présenter les outils élaborés pour validation avec les parties prenantes.
- 5- Tester les outils dans un échantillon d'établissements : Réaliser une évaluation qualitative de la phase pilote (entretiens avec les acteurs clés, analyse des retours terrain, revue de la mise en œuvre) et proposer des ajustements aux outils et supports élaborés.
- 6- Intégrer les résultats pour finalisation et validation.

### **Livrables**

- Livrable 3.1 : Rapport d'inventaire et d'analyse des indicateurs existants (incluant une revue des sources nationales et internationales et les écarts par rapport aux besoins locaux).
- Livrable 3.2 : Outils de suivi-évaluation au niveau opérationnel (provincial et régional), ex. tableau Excel ou plateforme, fiches de collecte, guide utilisateur.
- Livrable 3.3 : Outils de suivi-évaluation au niveau central (indicateurs agrégés, tableau de bord, mécanisme de compilation et visualisation des données).
- Livrable 3.4 : Manuel technique d'utilisation des indicateurs (pour les trois niveaux).
- Livrable 3.5 : Compte rendu de l'atelier de validation des outils avec les parties prenantes (incluant liste de présence, commentaires reçus, ajustements proposés).
- Livrable 3.6 : Présentation PowerPoint des outils et de leur logique d'utilisation.
- Livrable 3.7 : Rapport de test pilote dans un échantillon d'ESS (méthodologie, établissements visités, retours des utilisateurs, indicateurs testés, dysfonctionnements éventuels, suggestions).
- Livrable 3.8 : Version finalisée et validée du système d'information (fichiers source + manuel d'utilisation consolidé).
- Livrable 3.9 : Rapport final de la mission incluant les recommandations pour le déploiement à l'échelle nationale.

## **3.4. Lot de livrables 4**

### **Objectifs spécifiques**

Élaborer un plan stratégique national budgétisé visant à améliorer les services EAH (eau, assainissement et hygiène) dans les établissements de santé en incluant l'hygiène des mains et l'hygiène menstruelle, et proposer un cadre de priorisation et de mise en œuvre des actions définies dans ce plan.

### **Tâches du consultant**

- Proposer une méthodologie pour l'élaboration du plan stratégique ainsi qu'un cadre pour sa rédaction.
- Identifier et analyser les documents stratégiques, politiques, directives et cadres institutionnels nationaux existants relatifs à l'EAH dans les établissements de santé (y compris l'hygiène menstruelle, la prévention et le contrôle des infections, l'hygiène des mains et l'adaptation au changement climatique).
- Mener des entretiens structurés avec les personnes clés les principales parties prenantes aux niveaux national et infranational.
- Elaborer un projet du plan stratégique national budgétisé d'amélioration des services EAH dans les ESS (version provisoire).
- Préparer et animer un atelier national de validation de la version provisoire du plan stratégique budgétisé avec les parties prenantes clés. Analyser les contributions pour identifier les priorités, les lacunes et les opportunités.
- Élaborer la version définitive du plan stratégique national budgétisé pour l'EAH dans les établissements de santé en incluant les recommandations issues de l'atelier de validation.

### Livrables

- 4.1 Rapport de la revue documentaire résumant et analysant les documents stratégiques nationaux existants relatifs à l'EAH et à la santé environnementale dans les établissements de santé.
- 4.2 Rapport d'analyse des entretiens résumant les entretiens avec les parties prenantes, mettant en évidence les thèmes récurrents, les écarts et les recommandations.
- 4.3 Projet de plan stratégique national budgétisé pour l'EAH dans les établissements de santé, comprenant : un cadre de priorisation, une feuille de route de mise en œuvre, des indicateurs de suivi et une stratégie d'institutionnalisation.
- 4.4 Rapport de l'atelier de validation résumant les discussions clés, les recommandations et les 4.5 prochaines étapes issues de l'atelier national de validation avec les parties prenantes.
- 4.6 Version finale du plan stratégique national pour l'amélioration des services EAH, incluant les propositions pour l'institutionnalisation, le déploiement et le suivi.

### 3.5. Consolidation des livrables et du calendrier prévu

La mission est prévue pour une durée de **60 jour ouvrable**, entre septembre et décembre 2025, selon le calendrier suivant :

| livrables                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Délais prévisionnels            | % de paiement |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------|
| <b>Date de démarrage souhaitée</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>À partir de Octobre 2025</b> |               |
| <b>Lot de Livrable 1</b> : Finaliser et diffuser les normes minimales EAH applicables aux ESS : <ul style="list-style-type: none"><li>- Livrable 1.1 : Rapport de synthèse des entretiens réalisés pour la collecte des données.</li><li>- Livrable 1:2 : Les supports techniques préparés pour l'atelier version ppt. et word.</li><li>- Livrable1 : 3 : Rapport de l'atelier de validation.</li><li>- Livrable 1 :4 : Version finale des normes minimales WASH dans les ESS.</li></ul>             | <b>10 jours –</b>               | <b>10%</b>    |
| <b>Lot de Livrable 2</b> : Adapter, valider et disséminer le guide de l'OMS-UNICEF WASH FIT, et contribuer au renforcement des capacités du Ministère de la Santé sur l'utilisation et la mise en œuvre du WASH FIT. <ul style="list-style-type: none"><li>- Livrable 2.1 : Version provisoire adaptée du guide WASH-FIT.</li><li>- Livrable 2.2 : Rapport de l'atelier de validation.</li><li>- Livrable 2.3 : Version finale du guide WASH FIT dans les ESS adapté au contexte marocain.</li></ul> | <b>20 jours</b>                 | <b>25%</b>    |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                        |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Livrable 2.4 : Supports pédagogiques et rapport de la formation.</li> <li>- Livrable 2.5 : Rapport des réunions d'implantation de l'approche dans l'échantillon des ESS.</li> <li>- Livrable 2.6 : Rapport des formations sur l'approche WASH FIT dans les 7 ESS.</li> <li>- Livrable 2.7 : Sept plans de mise à niveau des services WASH dans les ESS.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                        |                   |
| <p><b>Lot de Livrable 3 :</b> Elaborer, tester et valider un système d'information pour le suivi et l'évaluation des services WASH dans les ESS.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Livrable 3.1 : Rapport d'inventaire et d'analyse des indicateurs existants (incluant une revue des sources nationales et internationales et les écarts par rapport aux besoins locaux).</li> <li>- Livrable 3.2 : Outils de suivi-évaluation au niveau opérationnel (provincial et régional), ex. tableau Excel ou plateforme, fiches de collecte, guide utilisateur.</li> <li>- Livrable 3.3 : Outils de suivi-évaluation au niveau central (indicateurs agrégés, tableau de bord, mécanisme de compilation et visualisation des données).</li> <li>- Livrable 3.4 : Manuel technique d'utilisation des indicateurs (pour les trois niveaux).</li> <li>- Livrable 3.5 : Compte rendu de l'atelier de validation des outils avec les parties prenantes (incluant liste de présence, commentaires reçus, ajustements proposés).</li> <li>- Livrable 3.6 : Présentation PowerPoint des outils et de leur logique d'utilisation.</li> <li>- Livrable 3.7 : Rapport de test pilote dans un échantillon d'ESS (méthodologie, établissements visités, retours des utilisateurs, indicateurs testés, dysfonctionnements éventuels, suggestions).</li> <li>- Livrable 3.8 : Version finalisée et validée du système d'information (fichiers source + manuel d'utilisation consolidé).</li> <li>- Livrable 3.9 : Rapport final de la mission incluant les recommandations pour le déploiement à l'échelle nationale.</li> </ul> | <p><b>15 jours</b></p> | <p><b>30%</b></p> |
| <p><b>Lot de Livrable 4 :</b> Élaborer un plan stratégique national budgétisé visant à améliorer les services EAH (eau, assainissement et hygiène) dans les établissements de santé en incluant l'hygiène des mains et l'hygiène menstruelle, et proposer un cadre de priorisation et de mise en œuvre des actions définies dans ce plan.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <p><b>15 jours</b></p> | <p><b>35%</b></p> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                             |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4.1 Rapport de la revue documentaire résumant et analysant les documents stratégiques nationaux existants relatifs à l'EAH et à la santé environnementale dans les établissements de santé.</li> <li>- 4.2 Rapport d'analyse des entretiens résumant les entretiens avec les parties prenantes, mettant en évidence les thèmes récurrents, les écarts et les recommandations.</li> <li>- 4.3 Projet de plan stratégique national budgétisé pour l'EAH dans les établissements de santé, comprenant : un cadre de priorisation, une feuille de route de mise en œuvre, des indicateurs de suivi et une stratégie d'institutionnalisation.</li> <li>- 4.4 Rapport de l'atelier de validation résumant les discussions clés, les recommandations et les 4.5 prochaines étapes issues de l'atelier national de validation avec les parties prenantes.</li> <li>- 4.6 Version finale du plan stratégique national pour l'amélioration des services EAH, incluant les propositions pour l'institutionnalisation, le déploiement et le suivi.</li> </ul> |                             |             |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>60 jours d'expertise</b> | <b>100%</b> |

## 4. Portée de la mission

La mission couvre l'ensemble du territoire national avec un accent particulier sur un nombre d'ESS représentatifs (zones rurales, urbaines, périurbaines). La consultation implique des travaux à distance et en présentiel, en lien avec le Ministère de la Santé et de la protection sociale, les collectivités territoriales, les agences techniques, les ONG, et les partenaires au développement.

## 5. Supervision et coordination

Le bureau d'études travaillera sous la supervision du Service de l'Assainissement de base/Direction d'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et de l'UNICEF.

Le bureau d'études sera tenu d'organiser une réunion de lancement avec le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale pour présenter sa méthodologie et son plan de travail. De même, le bureau sera tenu, à la fin de la consultation, d'organiser une réunion pour présenter les résultats de la consultation.

*Les paiements sont subordonnés à l'examen et à l'approbation satisfaisants des livrables par le gestionnaire du contrat de l'UNICEF.*

## 6. Qualifications souhaitées, connaissances spécialisées ou expérience

L'étude sera menée par une institution ou un cabinet de conseil accrédité, reconnu et hautement qualifié, possédant une expérience en EAH dans les établissements de santé, en élaboration de lignes directrices et en analyse de politiques.

L'équipe sera composée d'un chef d'équipe et d'un consultant national, garantissant un équilibre entre les qualifications, les compétences et l'expérience mentionnées ci-dessous. Cette équipe principale doit également posséder une expertise en résilience climatique, en élaboration de plans stratégiques budgétisés, ainsi que des experts en hygiène menstruelle et en hygiène des mains.

Si l'étude est menée par un cabinet international, celui-ci veillera à inclure un expert national (parlant couramment l'arabe) dans l'équipe. Compte tenu du calendrier prévu, de la nature spécifique de cette mission et de l'importance de comprendre le contexte politique local, les cabinets internationaux sont également encouragés à soumettre une proposition conjointe en partenariat avec un cabinet local.

L'équipe chargée de la prestation de services doit présenter le profil et les qualifications suivants :

### **Chef d'équipe**

Le chef d'équipe doit être titulaire d'au moins un master en santé publique, EAH, ingénierie ou études environnementales, et justifier d'au moins 12 ans d'expérience dans la gestion de projets/missions similaires. Ils doivent avoir réalisé au moins deux projets de haut niveau au cours de cette période. Consultant national marocain

### **Consultant national EAH**

L'équipe doit comprendre un consultant national marocain titulaire d'un master en santé publique, possédant des connaissances en EAH et en études environnementales, et justifiant d'au moins 12 ans d'expérience sur des projets/missions similaires.

### **Les qualifications suivantes sont requises pour le cabinet de conseil :**

- Au moins 12 ans d'expérience en santé publique et EAH, en recherche et analyse, sont requis, de préférence dans un pays en développement.
- Chaque membre doit justifier d'au moins 12 ans d'expérience dans son domaine respectif (CV requis).
- Excellentes compétences interpersonnelles pour une collaboration de haut niveau avec les ministères et autres parties prenantes.
- Excellentes compétences analytiques, rédactionnelles et de communication en français et en arabe pour les membres clés de l'équipe d'étude, une connaissance pratique de l'anglais étant fortement souhaitée.
- Excellentes compétences en communication interpersonnelle.
- Capacité avérée à travailler dans des délais serrés pour préparer des documents de haute qualité.
- Expérience avérée dans l'élaboration de normes, l'appui aux politiques ou la rédaction de lignes directrices dans le secteur EAH.

- Connaissance des programmes des centres de santé de l'UNICEF et de leurs infrastructures résilientes au climat.
- Solides compétences en matière d'analyse, de facilitation et d'engagement des parties prenantes.

## 7. Dossier de soumission

Le dossier de candidature devra inclure une proposition technique et une proposition financière qui doivent être soumises sous forme de documents séparés dans des courriers électroniques séparés.

**Format de soumission :** Toutes les propositions techniques et financières doivent être soumises en **format PDF** ainsi qu'en **format Word éditable pour la proposition technique et Format Excel pour la proposition financière**.

### 7.1 Proposition technique

Le soumissionnaire doit soumettre une proposition technique comprenant les éléments suivants :

- a) Profil de l'entreprise avec la structure
- b) Certificat d'enregistrement et certificat de constitution/d'établissement.
- c) Méthodologie technique : la proposition technique devra décrire :
  - la méthodologie et démarche proposée pour la réalisation de la prestation en prenant en considération les orientations fournies dans les termes de référence TdRs.
  - Des variations peuvent être proposées sur la base de raisons techniques.
  - Décomposition détaillée des éléments nécessaires pour démontrer le travail et la compétence de l'entreprise à exécuter la mission.
  - Sur la base du calendrier proposé dans les termes de référence, un plan de travail provisoire et un calendrier sont nécessaires, c'est-à-dire qu'un plan d'action précisant le calendrier avec différentes étapes et activités doit être inclus.
  - Composition de l'équipe et brève présentation de l'expérience et de l'expertise clés de chaque membre indiquant les livrables techniques dont ils seront en charge ;
  - Élaboration d'un profil d'expertise en présentant deux exemples concrets (études ou missions) d'engagement de l'entreprise dans des activités et des missions similaires. L'entité doit démontrer son expertise dans la réalisation de missions similaires et justifier d'au moins huit ans d'expérience dans les domaines de l'EAH dans les établissements de santé ou similaire, ainsi que dans le développement d'outils d'évaluation, de normes EAH et d'outils de suivi. Elle doit en démontrer l'efficacité en soumettant deux exemples de travaux pertinents.
- d) Liste des références pertinentes des projets similaires.

- e) Profils/CV mis à jour des membres de l'équipe listant des expériences/missions similaires et mettant en évidence celles sur lesquelles ils se concentrent

## 7.2 Proposition financière

- f) Une proposition financière détaillant tous les coûts à facturer à l'UNICEF en fonction des livrables. Cela comprend le nombre estimé de jours de travail, les honoraires des consultant, tous les frais administratifs, les frais de déplacement internationaux et locaux, ainsi que toute exigence supplémentaire nécessaire à la réalisation du projet ou susceptible d'avoir un impact sur le coût ou la livraison des produits. Les frais de déplacement doivent être calculés sur la base de l'itinéraire le plus direct et du tarif économique. Les devis pour des tarifs en classe affaires ne seront pas pris en compte.
- g) La proposition financière doit être soumise dans un fichier séparé, clairement intitulé Proposition financière.
- h) Aucune information financière ne doit figurer dans la proposition technique.

# 8. Méthodologie d'évaluation des offres

L'évaluation des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

### Evaluation de l'offre technique (max. 70 points)

**Un score technique (St)** avec un maximum de 70 points est attribué à la proposition technique.

**Le score technique (St)** sera attribué selon les critères ci-dessous :

| Catégorie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Points (70 max) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| <b>Réponse globale</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>10</b>       |
| Respect général des termes de référence et des exigences de l'appel d'offres                                                                                                                                                                                                                                                           | 5               |
| Compréhension élaborée et articulée de la portée, des objectifs et des exigences générales de la mission.                                                                                                                                                                                                                              | 5               |
| <b>Entreprise et personnel clé</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>30</b>       |
| Justificatif d'expérience de l'entreprise ; justifier d'au moins huit ans d'expérience dans des services similaires. Détails des contrats et références pour des travaux réalisés sur des projets similaires de moyenne et grande envergure au cours des deux dernières années. Moins de huit ans : 0 point, 8 ans et plus : 8 points. | 8               |
| Une expérience préalable auprès des gouvernements nationaux ou de l'UNICEF ou autre agence UN est préférable.                                                                                                                                                                                                                          | 2               |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Deux exemples de travaux pertinents antérieurs entrepris avec succès                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 5         |
| La structure et la composition proposées de l'équipe pour cette mission. Les principales disciplines ? de la mission, l'expert principal responsable et le personnel technique et de soutien proposé, ainsi que leurs curriculum vitae (CV) sont fournis.<br><br>Présentation de la structure organisationnelle et de la composition de l'équipe envisagée pour la mission, en détaillant notamment : les domaines d'expertises et de compétences du consultant chef de la mission et celles des membres de l'équipe technique proposé ainsi que leurs CV correspondants. | 10        |
| Le(s) membre(s) de l'équipe répondent aux exigences académiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 5         |
| <b>Méthodologie de fonctionnement</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>30</b> |
| proposition technique avec un plan de travail complet fourni pour répondre aux exigences globales (ToR) comprenant, la méthodologie, les outils, les principales activités de la mission, leur contenu et leur durée, leur phasage et leurs interrelations, les étapes clés et les indicateurs de performance.                                                                                                                                                                                                                                                            | 20        |
| Les livrables sont traités conformément aux termes de référence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 5         |
| Les délais proposés sont respectés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 5         |

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR (sections 6 et 7) ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 49 points sur 70 sera rejetée à l'issue de cette première étape.

Les candidats retenus peuvent être invités à un entretien pour une nouvelle évaluation technique.

#### **Offre financière (total 30 points)**

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (**Om**) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra **un score financier (Sf)** de 30 points.

|                                                                                                                                  |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>EVALUATION FINANCIERE (max. 100 points)</b>                                                                                   |           |
| Coût total estimé du contrat (incluant les frais de déplacement et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations) | 30        |
| <b>EVALUATION FINANCIERE - Total des Points</b>                                                                                  | <b>30</b> |

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 30 \times Om/F$$

*Om* : Offre économiquement la moins chère

*F* : Prix de l'offre

#### **Evaluation Finale de l'offre globale**

Le score global **Sg** attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, :

$$Sg = St + Sf$$

**Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.**

## **9. Autres clauses : langage de la loi sur l'affaire publique d'exécution de la sécurité**

Conformément à la Circulaire du Secrétaire général des Nations Unies relative aux « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels » (ST/SGB/2003/13), les entités et les personnes qui concluent des accords de coopération avec une agence des Nations Unies sont tenues de « prendre des mesures préventives contre l'exploitation et les abus sexuels, d'enquêter sur les allégations de tels actes ou de prendre des mesures correctives en cas d'exploitation ou d'abus sexuels ». Tout manquement à cette obligation « constitue un motif de résiliation de tout accord de coopération avec les Nations Unies ». Le prestataire est tenu de mettre en place des politiques explicites relatives à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels des bénéficiaires, y compris un engagement envers les six normes fondamentales de l'IASC (IASC/2002), et d'enquêter sur ces cas. Si le prestataire ne dispose pas des capacités suffisantes pour enquêter sur de tels cas, il doit demander l'aide de l'UNICEF. Tout soupçon raisonnable d'exploitation ou d'abus sexuels des bénéficiaires peut être signalé à l'UNICEF par toute personne qui le souhaite.

## **10. Procédure pour la soumission des propositions**

Les soumissions devront être envoyées exclusivement par courrier électronique (e-mail) à l'adresse suivante : [rabatbids@unicef.org](mailto:rabatbids@unicef.org), qui est la seule adresse e-mail acceptable. Les soumissions devront être envoyées **au plus tard le 21 Septembre 2025 avant minuit (GMT+1)**, dernier délai de réception des offres, en mentionnant dans l'objet du message « **Appel d'offre: services EAH /WASH dans les Établissements de Soins de Santé (ESS)** ».

Les propositions reçues à une autre adresse électronique seront invalidées.

Toutes les propositions soumises par courrier électronique devront être soumises sous forme de fichier PDF (Portable Document Format).

La **proposition technique** et la **proposition financière** devront être **envoyées sous forme de fichiers séparés** et clairement indiquées dans le nom du fichier ; par exemple. « Proposition technique de la société ABC.pdf » ; « Proposition financière de la société ABC.pdf ». Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition technique.

**Format de soumission** : Toutes les propositions techniques et financières doivent être soumises en **format PDF** ainsi qu'en **format Word éditable pour la proposition technique et Format Excel pour la proposition financière**.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Toute question concernant cette consultation (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à :

- M. Nouredine Boutritiche à l'adresse e-mail : [nboutritiche@unicef.org](mailto:nboutritiche@unicef.org)
- en copie M. Benyounes Moh à l'adresse e-mail : [bmoh@unicef.org](mailto:bmoh@unicef.org)

Les questions doivent être reçues **au plus tard sept (7) jours calendaires avant la date limite de soumission des propositions soit le 14 septembre à minuit**. Les demandes reçues après ce délai ne seront pas prises en compte.